



UNION REGIONALE
DES SYNDICATS
DE L'EDUCATION
NATIONALE
URSEN CGT

UNION LOCALE CGT
RENNES SUD EST
5, rue de la SAUVAIE
35000 RENNES

FEDERATION DE
L'EDUCATION, DE
LA RECHERCHE ET
DE LA CULTURE

COMPTE-RENDU CTA en audio-conférence du mercredi 1 avril 2020

(ACADÉMIE DE RENNES 14H30/16H)

Présences :

Administration : SG, SG adjoint, DRH, 4 DASEN

O.S. : CGT/FSU/FO/SGEN CFDT/SUD/UNSA

« Bis repetita...placent ! »

Dans cette période particulière que nous traversons, il aura fallu pas moins de deux CTA dans l'académie de Rennes (24/03 et 1/04/20) pour venir à bout... d'aucun bougé concernant la préparation de rentrée 2020, après les votes contre des OS, refusant à l'unanimité les suppressions de postes en Documentalistes et CPE (Pour les Infirmier-e-s, il n'était pas nécessaire de revoter aujourd'hui comme indiqué par erreur dans mail précédent car 9 votes contre et 1 abstention (Unsa), le 24 mars dernier. Merci Chystelle pour ta vigilance !).

Après un famélique temps d'échange (maxi.30') pour les deux points à l'ordre du jour du CTA qui vient de se tenir en l'absence du Recteur, le discours institutionnel est resté inchangé depuis le 24/03 : « aucun moyen débloqué par le Ministère pour la préparation de rentrée 2020 pour ces disciplines dans le cadre des ouvertures d'établissements dans l'académie malgré insistance du Recteur pour moyens supplémentaires ! ». Aussi, de nouveau et à l'unanimité, les OS ont voté contre ces nouvelles mesures proposées par le Recteur (à la marge et uniquement pour les CPE. Voir propositions déjà envoyées).

Les arguments (établissements REP/LP/Ouvertures de formations/Augmentation des effectifs/élèves CSP+/ruralité des EPLE, ...) mis en avant par les OS sur les choix délibérés (barèmes revus et arrêtés en GT) et contraintes (enveloppe budgétaire non pourvue par le Ministère), n'auront reçu aucun écho ! Seule solution possible : « optimiser au mieux et aller chercher les moyens ailleurs dans la réserve de gestion en suppléances notamment » (SG). Donc vous travaillerez avec ce que l'on a (avait ?) et ce que l'on (nous) vous donne et pas autrement (Reste à voir si l'analyse a posteriori de l'utilisation de l'ENT en télétravail ne va pas leur donner certaines idées pour la rentrée. Optimisation, vous avez dit ?!!!).

Sinon, d'autres débats ont eu lieu sur des points tels que Parcoursup, Protection des collègues encadrants les enfants des personnels de santé, lettre du Recteur envoyée hier aux personnels de l'académie, mvt intra 2020 (2nd degré), tenue des CTSD 1^{er} degré, « DocaPoste », et 2 QD (SGEN CFDT).

L'ensemble des OS a remercié le Recteur pour le courrier envoyé aux personnels hier pour accompagnement si nécessaire par les personnels de santé, psychologues, sociaux et MGEN. La CGT a rappelé toutefois que ce message devait être aussi joint aux familles et élèves qui ne seront sans doute pas épargnés par RPS générés par le confinement et télétravail.

●PARCOURSUP : Malgré les remontées du Recteur auprès de la Ministre du Sup., il n'a pas été observé au niveau de la gestion nationale de rupture ou de décalage comme l'année dernière. D'où maintien du calendrier des retours d'inscriptions. Un suivi académique est mis en place pour identifier les élèves qui

n'ont encore rien saisi afin de les accompagner dans leurs démarches (plus particulièrement en filières technologiques). La situation du lycée L'Harteloire a été évoquée (saisie des vœux élèves par les PP à la demande de la cheffe !). Le SG répond qu'aucune consigne n'a été donnée dans ce sens (récupérer les identifiants/mots de passe des élèves pour inscrire à leur place).

● **COVID-19** : le SG rappelle la tenue du CHSCTA extraordinaire demain à 9h30 en visioconférence. Il entend bien les inquiétudes remontées par les OS concernant l'absence de distribution de masques aux collègues accueillant les enfants des personnels de santé, et que cette pénurie préoccupe actuellement le Ministère mais que les priorités définies par le Gouvernement au regard de l'urgence et des moyens qui arrivent au compte-goutte quotidiennement (cf. Par transport aérien depuis la Chine) doivent avant tout être dirigées vers les personnels soignants. Par contre, il semblerait qu'« une bonne nouvelle puisse être annoncée tout de même aux collègues dans les prochains jours ! » (?)

● **MOUVEMENT INTRA 2020 (2nd degré) :**

La DRH précise qu'une circulaire acte l'ouverture du serveur SIAM jusqu'au vendredi 3 avril 2020 à 17h, et non plus jusqu'au 2/04 comme prévu initialement, afin d'intégrer une mise à jour pour réception des confirmations avec AR par mail (lundi 6/04). Toutes pièces justificatives (administratives/familiales) doivent être adressées aux DPE par mail. Les pièces médicales par mail au SMA uniquement. Les collègues qui rencontrent des difficultés liées à une mauvaise/absence de connexion, ou défaut de matériel informatique (scanner/imprimante) pourront les envoyer par voie postale avec AR. Prévenir les DPE si concernés, ainsi que les collègues qui n'auraient toujours pas reçu des pièces manquantes pour justifier et valider leur barème (décision de justice/RQTH, ...).

● **CTSD 1^{er} degré** : l'ensemble des CTSD 1^{er} degré qui devaient se tenir depuis la semaine dernière ont été reportés à une date ultérieure afin de faire le point avec les Maires des communes concernées par les propositions de fermetures pour avis. À ce jour, et suite aux échanges avec les communes et DASENs, pas moins de 112 postes au niveau académique ne seront plus concernés par des fermetures et plus particulièrement en milieu rural comme annoncé par Blanquer (commune de 5000 habitants maxi.).

● **« DOCAPOSTE »** : Partenariat avec La Poste pour envoi des travaux envoyés aux familles ne disposant pas de connexion et/ou de matériels informatiques identifiées par les établissements scolaires (Perdir/Directeur/trice.s).

Voir document joint. Courrier du Recteur aussi envoyé ce jour aux écoles/EPLE. Pilotage effectué par les DASENs. Par conséquent, plus de déplacement dans les établissements pour les personnels qui géraient ce suivi (ex. AED/AESH).

● **QUESTIONS DIVERSES (SGEN CFDT) :**

1) Moyens UP2A dédiés aux établissements (Question déjà posée par la CGT qui avait reçu réponse !) ?

SG : Il faut se rapprocher des DSDENs pour obtenir les moyens attribués aux établissements concernés car attributions diverses et variées suivant les situations observées.

2) Difficulté des Perdir de savoir si nécessité de tenir des CA durant la période au regard de certains points (Bilan financier/voyages scolaires). « Il leur faut un message clair ! »

SG : Le message est clair et les fiches ministérielles également : pas urgence à tenir les CA en cette période (DGH déjà passée). Concernant le bilan financier, les gestionnaires ont jusqu'au 30 juin pour l'arrêter et jusqu'au 15 juillet pour le faire remonter. En ce qui concerne les voyages scolaires, nul besoin d'un CA pour rembourser les familles suite à l'annulation des voyages scolaires ! Si des situations connues pour CA « abusif » faire remonter au Rectorat.